

Port de Gunderson Slough—Loi

J'en conclus donc, monsieur l'Orateur, que la Commission de port du Fraser a fait un travail d'administration convenable de toutes les propriétés mentionnées dans le bill. Par conséquent, le gouvernement est d'avis que, pour l'instant, le *statu quo* doit être maintenu et que le bill ne devrait pas subir la deuxième lecture.

M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'ai cru au début qu'il s'agissait d'une mesure anodine, une mesure simple qui me paraissait digne d'être appuyée. Comme il existe deux commissions de port dans ma propre circonscription, je connais un peu le travail qu'elles ont à accomplir. D'une façon générale, les observations du parrain du bill ont été tout à fait justes puisqu'il a rappelé que l'objet premier des commissions de port est le commerce, ce qui inclut les exportations de bois d'œuvre surtout en Colombie-Britannique, et les élévateurs à grains. Les commissaires de port ont fait un travail admirable et comme l'orateur précédent l'a souligné, la plupart des commissions offrent un bilan positif. C'est d'ailleurs leur objectif.

La présentation de ce projet me rappelle l'attitude des pêcheurs de ma circonscription de Nanaïmo-Port Alberni à l'égard des services qu'offrent ces commissions aux entreprises de pêche. D'une façon générale, les pêcheurs de Port Alberni sont satisfaits des services qu'on leur offre. La Commission a agrandi les quais qu'elle administre, mais les travaux ont été financés par la Direction des ports pour petits bateaux. La collaboration est à l'ordre du jour entre le ministère des Pêches et des Océans et la Commission de port à Port Alberni, laquelle cherche à y attirer les pêcheurs qui y voient un endroit où le commerce est intéressant.

Il existe à Nanaïmo une commission portuaire qui s'occupe actuellement de nouvelles installations d'envergure à Duke Point, et du transfert éventuel, comme nous l'espérons, des quais d'assemblage dans le centre-ville. On insiste surtout sur l'exportation du bois d'œuvre. Les pêcheurs de Nanaïmo se demandent d'ailleurs si la commission s'occupe vraiment de leurs intérêts de la façon dont ils le souhaitent.

Il convient, je pense, que certaines installations soient transmises au ministère des Pêches et des Océans puisque les pêcheurs pourraient profiter de nouvelles installations, des services de réparation en particulier dont ils ont souvent besoin. Étant donné que les missions confiées aux commissions de port et au ministère des Pêches et des Océans ne sont pas les mêmes, je crois qu'il serait nécessaire que le ministère prenne en main certaines installations sur le Fraser. Que ce soit à Gunderson Slough ou ailleurs, on a également besoin d'installations pour l'usage à la fois des pêcheurs et des vacanciers. Il faudra multiplier les installations pour les besoins de la navigation de plaisance le long de la côte sud. Le fleuve Fraser offre de grandes possibilités à cet égard.

● (1630)

Cependant, j'aurais deux questions au sujet du projet de loi. D'abord, quelques députés connaissent sans doute un rapport publié dernièrement, le rapport Pearce qui traite de la pêche sur la côte ouest et qui s'intitule: «Turning the Tide into the

Pacific West Coast Fisheries Industry». Le rapport Pearce recommande de réduire d'environ 50 p. 100 en dix ans quelque 4,500 navires de pêche. Je me demande ce que diront les pêcheurs de Gunderson Slough, Port Alberni, Alert Bay, Tofino, Bamfield et Ucluelet, quand ils se rendront compte qu'ils auront perdu la moitié de leurs bateaux en l'espace de 20 ans. Je me demande si les habitants de Gunderson Slough auront besoin d'un port de pêche si le gouvernement décide d'appliquer le rapport Pearce. Notre parti espère certainement que le bon sens l'emportera et que les répercussions d'une réduction de la flottille de pêche seront envisagées sur le double plan de l'emploi pour les pêcheurs et des conséquences sur les collectivités dépendant de la construction et de la réparation de bateaux de pêche. Parmi ces collectivités, on retrouve New Westminster, Victoria et, surtout, les agglomérations côtières qui dépendent beaucoup plus de la pêche que les régions métropolitaines et urbaines.

Si le gouvernement décide d'appliquer les recommandations du rapport Pearce, je doute un peu que cela fasse une grande différence si les installations de Gunderson Slough que loue la Commission de port se retrouvent entre les mains du ministère des Pêches et des Océans. Je suis d'accord en principe pour que ces installations deviennent plus publiques, car sous le régime de la Commission de port, elles sont vraiment devenues une réserve privée pour les locataires des quais, que ce soit les sociétés de conditionnement de Colombie-Britannique ou les pêcheurs. Si ces installations passaient sous la compétence du ministère des Pêches et des Océans, le gouvernement continuerait de recevoir des loyers sous forme de droits d'attache. Il pourrait moderniser les installations afin que l'on puisse procéder à la réparation des navires et des filets et peut-être même fabriquer de l'équipement de pêche qui fait si cruellement défaut en Colombie-Britannique.

Pour les pêcheurs, cela signifie que les installations continueront d'appartenir à la Commission de port et de n'être réservées qu'à certains pêcheurs ou qu'elles deviendront publiques et répondront peut-être mieux à leurs besoins. Les pêcheurs qui ne sont pas locataires à l'heure actuelle m'ont fait savoir qu'ils approuvaient l'idée de faire relever ces installations du ministère des Pêches et des Océans qui, selon eux, répondra de façon plus positive à toute requête d'aide accrue à leur secteur.

Le deuxième domaine dans lequel le bill n'est pas aussi inoffensif qu'il en a l'air concerne la description des limites. A première vue, il est difficile de savoir si la région visée est grande ou non, mais le porte-parole du gouvernement a déclaré tout à l'heure qu'il s'agissait d'une propriété passablement grande dont une partie pourrait être privée. C'est ce que j'ai appris également. J'ai su des membres de la Commission de port du Fraser qu'ils n'ont su qu'hier que le bill allait être étudié aujourd'hui, et qu'ils n'avait donc fait aucuns travaux préliminaires encore. J'ai aussi appris que cette mesure visait aussi des propriétés privées. Quand on retrace les limites prescrites dans le bill sur sept cartes différentes, on constate que dans tous les cas, elles débordent sur des propriétés privées.